

internationale un gouvernement capable d'exercer une influence sur la conjoncture internationale, pour le meilleur comme pour le pire.

« L'autre option aussi nous invite à fermer les yeux à une partie de la réalité de la situation chinoise elle-même. C'est ce qu'elle nous ferait faire en éteignant à toutes fins pratiques la personnalité internationale d'un gouvernement qui contrôle la destinée de quelque 12 millions d'âmes, soit une population plus importante que celle des trois cinquièmes des États membres de cette Organisation.

« C'est pourquoi, à mon avis, ces options ne nous ont pas permis d'aller de l'avant. Elles ne tiennent pas compte des changements fondamentaux qui se sont produits en Chine depuis la fondation des Nations Unies. Elles ne tendent pas à une solution rationnelle du problème, non plus qu'à un règlement conforme à cet intérêt commun qui devrait être à la base d'une organisation mondiale.

« Je ne crois pas que nous puissions jamais résoudre cette question d'une façon raisonnable tant que nous partirons de la conception étroite d'une lutte de votes. Si nous voulons agir dans l'esprit de la Charte, la solution doit être trouvée dans un esprit non de contestation, mais d'entente. Les difficultés que nous éprouvons sont dues à des positions rigides dont nous sommes devenus les esclaves et qui nous ont empêchés d'avancer dans la voie de la solution de cette question vitale. C'est seulement par accord entre nous que nous parviendrons à sortir du dilemme et à rechercher ensuite, au moyen de négociations, une solution raisonnable susceptible d'être acceptée par les intéressés. Nous pourrions alors espérer un dénouement juste et satisfaisant de la question. Je ne prétends pas que cela puisse être facile ou que la proposition formulée par le Canada au cours de négociations prolongées puisse être un raccourci vers une solution. Il n'y a pas de raccourcis qui n'enfreignent à la fois le sens commun et l'esprit de la Charte. Ce que je prétends, c'est que, si nous ne voulons pas lâcher prise et manquer à nos responsabilités, nous devons commencer à tenter un effort en vue d'aboutir à une entente sur ce problème.

« Pour le moment, il nous faut répondre à cette question : nous contenterons-nous une fois de plus de choisir — ou de refuser de choisir — entre des options insatisfaisantes ? Ne devons-nous pas plutôt consacrer tous nos efforts et toutes nos énergies à la recherche d'une solution constructive ?

« Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser de côté cette question beaucoup plus longtemps si nous voulons que les réalités d'un monde changeant trouvent une expression efficace au sein des Nations Unies. Je veux aussi dire clairement que le Gouvernement du Canada, pour sa part, n'est pas disposé à laisser cet état de choses durer indéfiniment sans faire sa part dans la recherche d'une solution de ce problème de la représentation aux Nations Unies. Mes collègues du Gouvernement canadien et moi-même avons consacré beaucoup de temps, au cours des derniers mois, en un effort pour ouvrir la voie à un progrès dans cette question de la représentation de la Chine aux Nations Unies.

« Je ne me propose pas de m'attarder sur le problème de procédure tendant à savoir s'il s'agit ou non d'une question importante. Une fois de plus, nous